



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

ANPE

Question écrite n° 26371

Texte de la question

Reponse. - appelee sur les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux maires de participer tres activement a la reinsertion des chomeurs de leur commune. Les diverses modalites de collaboration entre l'ANPE et les communes, pratiquees depuis de nombreuses annees, vont connaitre un nouveau developpement dans le cadre des conventions passees entre l'Etat, l'ANPE et les communes a fins de placement. Ainsi les communes pourront faire partie integrante du service public du placement ; elles vont pouvoir jouer un role essentiel et servir de relais aux agences locales. L'ANPE est a l'initiative d'une operation de communication tendant a motiver les jeunes Guyanais pour les activites productrices. L'ensemble des partenaires concernes, dont les collectivites locales, financera une campagne mediatique sur ce theme en 1988. De plus, le developpement economique, notamment dans la zone de Kourou, amenera l'Agence a affecter temporairement des moyens supplementaires dans le departement, et ce, dans le cadre du budget mutations technologiques.

Texte de la réponse

Reponse. - appelee sur les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux maires de participer tres activement a la reinsertion des chomeurs de leur commune. Les diverses modalites de collaboration entre l'ANPE et les communes, pratiquees depuis de nombreuses annees, vont connaitre un nouveau developpement dans le cadre des conventions passees entre l'Etat, l'ANPE et les communes a fins de placement. Ainsi les communes pourront faire partie integrante du service public du placement ; elles vont pouvoir jouer un role essentiel et servir de relais aux agences locales. L'ANPE est a l'initiative d'une operation de communication tendant a motiver les jeunes Guyanais pour les activites productrices. L'ensemble des partenaires concernes, dont les collectivites locales, financera une campagne mediatique sur ce theme en 1988. De plus, le developpement economique, notamment dans la zone de Kourou, amenera l'Agence a affecter temporairement des moyens supplementaires dans le departement, et ce, dans le cadre du budget mutations technologiques.

Données clés

Auteur : [M. Castor Élie](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26371

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1987, page 3399

Réponse publiée le : 15 février 1988, page 688